

DEMANDE D'ADMISSION

Préférences pour une résidence (facultatif):

Option 1:

Date d'arrivée:

Option 2:

Date de départ (ou durée indéterminée):

.....

COORDONNEES DE L'ETUDIANT-E

Mme M.

Nom:

Prénom:

Date de naissance:

Nationalité:

Téléphone fixe:

Téléphone portable:

E-mail:

Profession:

Employeur:

Type de formation:

Maître d'apprentissage:.....

Année: 1 2 3 4

Adresse actuelle:

.....

Adresse légale:

.....

(Elle correspond à votre adresse principale. Ne pas remplir si elle est identique à votre adresse actuelle)

COORDONNEES DU/DE LA GARANT-E

Mme M.

Nom:

Prénom:

Téléphone fixe:

Téléphone portable:

E-mail:

Adresse:

.....

Copies des documents officiels valables à joindre au dossier:

- Apprenti-e: · Passeport ou carte d'identité (copie couleur, avec signature).
· Attestation d'étude.
· Contrat de travail.
· Extrait du registre des poursuites.
- Garant-e: · Passeport ou carte d'identité (copie couleur, avec signature).
· Relevés du compte bancaire et/ou 3 dernières fiches de salaire, ou tout autre document attestant de la solvabilité.

1. Le présent formulaire est à remplir intégralement et à retourner par e-mail ou par courrier à la FSLE avec les documents mentionnés précédemment. Tout dossier incomplet sera refusé.

Une confirmation de réservation vous sera envoyée au plus tard dans les 10 jours ouvrables dès réception du dossier.

2. Afin de conclure la réservation, nous demandons le versement d'une avance de 2 mois de loyer, correspondant au paiement effectif du premier et du dernier mois du séjour.

Lors du versement, veuillez indiquer votre nom, prénom, la résidence et le n° de la chambre qui vous ont été confirmés. L'avance de 2 mois de loyer est à créditer à:

Fondation Solidarité Logement pour Étudiant-e-s
Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne.
N° de compte: U51938054. Clearing: 767
IBAN: CH4400767000U51938054
BIC/Swift: BCVLCH2LXXX

La réservation d'une chambre ne sera effective qu'à la réception de l'avance de 2 mois de loyer, versée selon le délai convenu lors de la confirmation de la chambre..

Dès réception du versement, le contrat de bail vous sera envoyé dans les 10 jours ouvrables.

3. De plus, une garantie financière de 1 mois de loyer est à déposer auprès d'une banque de votre choix. Le document fourni par la banque est à transmettre à la remise des clés. La garantie financière peut être également donnée en espèces lors de votre arrivée.

4. Un dépôt de CHF 375.- pour les franchises d'assurances et le mobilier, ainsi que CHF 75.- pour le nettoyage de sortie, vous seront demandés à la remise des clés.

L'avance de loyer pour les demandes de location de court terme, de 1 à 3 mois, représente le paiement intégral du séjour. Aucune garantie financière n'est demandée.

Concernant les détails des procédures à suivre, ainsi que les clauses particulières, veuillez vous référer à la page Démarches administratives du site internet.

Les co-signataires certifient avoir rempli correctement le présent formulaire et avoir pris note des Dispositions Générales et du Règlement de Maison.

Lieu, date:

Apprenti-e

Garant-e

.....

.....

(Pour les apprentis mineurs, veuillez remplir le formulaire RL)

Représentant-e légal-e

.....